



MARYLISE LEBRANCHU
MINISTRE DE LA REFORME DE L'ÉTAT,
DE LA DÉCENTRALISATION ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

Communiqué de presse

Communiqué de presse

Paris, le 7 février 2013

Marylise LEBRANCHU propose l'ouverture d'une négociation globale sur les carrières, les parcours professionnels et les rémunérations, avec une priorité claire en direction des agents de la catégorie C

Marylise LEBRANCHU, ministre de la réforme de l'Etat, de la décentralisation et de la fonction publique, a conclu aujourd'hui avec les organisations syndicales de la fonction publique un cycle de quatre mois de concertation et a proposé l'ouverture d'un cycle de négociation sur les parcours professionnels, les carrières, et les rémunérations.

S'agissant des mesures générales de revalorisation, et en particulier de l'évolution du point d'indice, la Ministre a confirmé que la trajectoire des finances publiques et la situation économique ne permettaient pas d'envisager de mesure en 2013. Elle a toutefois précisé que le retour de la croissance et l'amélioration de la compétitivité du pays bénéficieront aussi aux agents publics.

Marylise LEBRANCHU a insisté sur la nécessité d'agir d'abord en faveur des agents dont la situation est la plus difficile : son chantier prioritaire sera celui de la refonte de la grille de la catégorie C.

Sur ce sujet, la Ministre a d'ores et déjà annoncé la suppression du contingentement de l'accès au 8^{ème} échelon pour l'ensemble des corps de catégorie C n'y ouvrant pas droit directement.

Elle a également proposé d'inclure dans le périmètre de la négociation une modernisation des régimes indemnitaires et une réforme du système des grilles et de l'architecture statutaire. L'objectif sera celui d'une plus grande simplicité et d'une harmonisation de l'organisation statutaire entre les trois fonctions publiques afin de favoriser les mobilités et les parcours professionnels.

La prochaine réunion avec les organisations syndicales se tiendra dans un mois pour mettre au point la méthode et le calendrier de ce cycle de négociation.

Contact presse

Mathilde RENOIR
Conseillère presse et communication
Tél : 01 43 19 23 36
Mob : 06 10 86 57 96
mathilde.renoir@action-publique.gouv.fr
